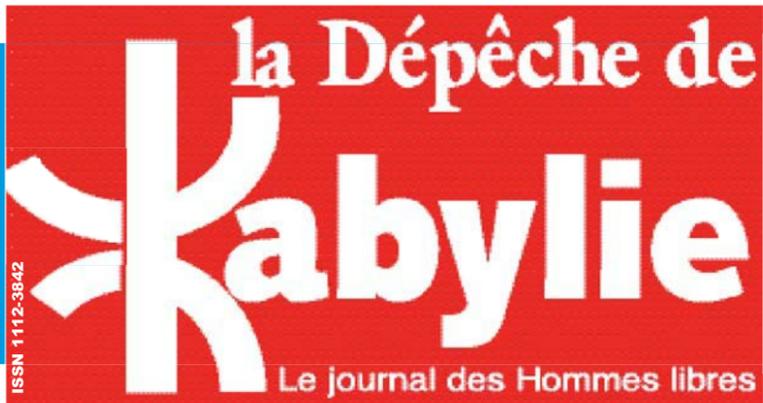


**SANTÉ** CONTRÔLE DES MÉDICAMENTS

# Le rapport accablant de la Cour des comptes

Page 4.



**LIGUE 1** (MISE À JOUR DE LA 13E J)  
PRÉVU AUJOURD'HUI À 16 HEURES

## JS Kabylie - MC Oran finalement reporté !

Page 24.

**GRÈVE GÉNÉRALE NATIONALE** AU DEUXIÈME JOUR DU DÉBRAYAGE

# LA KABYLIE, PARALYSÉE, S'ISOLE!

Page 2.



**JUSTICE** PROCÈS D'ANCIENS MINISTRES ET HOMMES D'AFFAIRES

## Le verdict attendu aujourd'hui !

Page 3.



**BÉJAÏA** SOUS UN DÉLUGE



## Routes et quartiers inondés

Page 5.

**DRAÂ EL MIZAN**

RÉPARTITION DES LOGEMENTS SOCIAUX

## Les bénéficiaires tiennent les N° de leurs appart'

Page 5.



Max: 17  
Min: 08



Max: 13  
Min: 03



Max: 12  
Min: 01



Max: 13  
Min: 07

**JSM BÉJAÏA** La reprise a eu lieu hier

# Le MCEE en ligne de mire

Les Béjaouis avaient rendez-vous, hier après-midi, avec le staff technique pour entamer la préparation de la rencontre contre le MC El Eulma, prévue samedi prochain.



**A** lors que la reprise des entraînements était initialement prévue dans l'après-midi d'avant-hier, les employés du stade de l'UMA ont interdit l'accès aux joueurs de la JSMB, prétextant leur adhésion au mouvement de grève générale de cinq jours pour protester contre la tenue de l'élection présidentielle. Toutefois, les partenaires de Farouk Benmansour avaient rendez-vous, hier après-midi, avec le staff technique pour entamer le deuxième cycle de préparation de la rencontre de la 14<sup>e</sup> journée du Championnat contre le MC El

Eulma, prévue samedi prochain dans le cas du maintien de cette date. Cela dit, tous les joueurs concernés par ce rendez-vous étaient attendus au stade y compris ceux qui reviennent de blessures, à l'image de : Meftahi, Allali, Zamoum, Ghanem et le portier Alloui. Des éléments qui comptent énormément pour le staff technique, qui aura l'embaras du choix pour composer

son onze face au MCEE. D'autre part, le coach en chef béjaoui, Moes Bouakaz, qui s'est déjà élevé contre la décision du report de cette journée d'une semaine, tentera de remobiliser à nouveau ses protégés pour leur rappeler, notamment, la nécessité de demeurer concentrés sur ce rendez-vous face au Babya dans le but d'espérer le négocier de la meilleure des manières, en

vue de rester sur cette bonne dynamique.

## Bouledjoud assistera à la réunion des présidents de club

C'est aujourd'hui que vont se réunir tous les présidents des clubs professionnels à Alger avec pour principal ordre du jour le prochain mercato hivernal, où beaucoup d'équipes sont interdites de recrutement par les instances du football en raison de leurs dettes cumulées envers la CRL. C'est donc dans le prolongement de la réunion de mercredi dernier, ayant débouché sur le report de la 14<sup>e</sup> journée de la Ligue 2, que les responsables des clubs entendent alerter, une fois de plus, les pouvoirs publics sur les difficultés financières rencontrées et, par conséquent, sur les voies et moyens de trouver des sources de financement. Pour sa part, le président de la SSPA/JSMB, Abdelkrim Bouldjeloud, représentera sa formation à ladite réunion avant d'assister, juste après, au tirage au sort des 32<sup>es</sup> et 16<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie, qui se déroulera à l'École supérieure d'hôtellerie d'Aïn Benian.

**B Ouari**

## Verts d'Europe

### Youcef Atal absent entre 4 et 5 mois

**M**auvaise nouvelle pour l'OGC Nice et l'équipe nationale d'Algérie. Youcef Atal s'est blessé sérieusement samedi 7



décembre, lors du match de Ligue 1 contre Metz (4-1). Aucun choc n'a été à l'origine de cette blessure au genou droit qui l'a contraint à céder sa place à la demi-heure de jeu. Le joueur a passé des examens complémentaires ce dimanche 8 décembre : il souffre d'une lésion méniscale et va être opéré prochainement. Et si l'OGC Nice n'a pas communiqué sur la durée d'indisponibilité de son champion d'Afrique 2019, évoquant simplement un long moment d'absence, l'Équipe croit de son côté savoir que le Fennec sera éloigné des terrains pour une période comprise entre 4 et 5 mois. Le champion d'Afrique 2019 a déjà souffert de blessures aux genoux dans sa carrière et a manqué la fin de la dernière CAN en raison d'une fracture de la clavicule. L'entraîneur de l'OGC Nice, Patrick Vieira, n'a pas caché ses inquiétudes quant à la blessure contractée samedi soir par le défenseur international algérien Youcef Atal, sorti sur civière lors de la réception du FC Metz (4-1). « La sortie de Youcef est le point noir de la soirée. Il a mal au genou », s'est-il désolé en conférence de presse à l'issue de la partie, cité hier par la presse locale. Atal (23 ans) qui compte 13 apparitions depuis le début de la saison en Ligue 1 (1 but), avait été une des grandes révélations de la saison 2018-2019 (6 buts), d'où l'intérêt notamment du Paris SG à vouloir l'avoir dans ses rangs.

## LIGUE 1 Prévu initialement pour aujourd'hui à 16h00

### JSK - MCO reporté à une date ultérieure

**L**a rencontre entre la JSK et le MCO, prévue cet après-midi à 16h00 au stade du 1<sup>er</sup> de Novembre de Tizi Ouzou, pour le compte de la mise à jour de la 13<sup>ème</sup> journée du championnat de Ligue 1, a été reportée à une date ultérieure. C'est ce qu'a indiqué hier en début de soirée la Ligue de football professionnel (LFP) invoquant la décision des pouvoirs publics de reporter l'ensemble des compétitions sportives à l'échelle nationale, en raison de l'élection présidentielle prévue

après-demain jeudi 12 décembre. Pour rappel, la rencontre JSK - MCO, prévue hier, devait se jouer sans la présence du public en raison de la sanction de quatre matchs à huis clos infligée par la LFP au club kabyle suite aux incidents du match JSK - CRB. Toutefois, le report de la rencontre face au MCO tombe à pic pour le club kabyle d'autant plus que pas moins de cinq joueurs ont déclaré forfait pour ce rendez-vous, à savoir Belgherbi, Ouakaci, Juma et Addadi pour blessures et Rezki

Hamroune pour suspension. C'est dire qu'avec ce report, le staff technique de la JSK sera certainement soulagé et aura ainsi l'opportunité de récupérer l'ensemble des blessés d'ici le 17 décembre, date prévue pour le déroulement de la 14<sup>ème</sup> journée du championnat de Ligue 1 et qui verra la JSK se rendre chez le CABBA. Un match qui se jouera, pour rappel, en l'absence du public suite à la sanction d'un match à huis clos infligée par la LFP au club bordji. **M. L.**

## FAF Salaires impayés des joueurs des Ligues 1 et 2

### Le montant s'élève à 69,8 milliards

**L**e montant global des salaires impayés aux joueurs des Ligues professionnelles 1 et 2 a été évalué à plus de 69,8 milliards de centimes au 1<sup>er</sup> décembre 2019, selon une estimation de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), citée dans un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF), diffusé dimanche soir sur son site officiel. " Ces salaires impayés ont été évalués à 172 millions de Dinars pour sept clubs de Ligue 1,

et 526 millions de Dinars pour quinze formations de Ligue 2" a détaillé l'instance fédérale. Même les clubs amateurs ne sont pas en reste, puisque selon la même source, onze d'entre eux totalisent un montant de dettes dépassant les 238 millions de Dinars. "Trois parmi ces clubs amateurs cumulent, à eux-seuls, 42,2 millions de Dinars de dettes, rien que pour la saison 2018-2019" a ajouté la FAF. Pour sa part, la Commission du statut du joueur

a fait ressortir une situation de salaires impayés évaluée à plus de 26 millions de Dinars pour sept clubs, dont 24 millions de Dinars concernent cinq clubs de la Ligue 2. Ce bilan devrait évoluer pendant la période hivernale de transferts, devant s'ouvrir le 19 décembre courant et pendant laquelle les clubs seront appelés à consentir quelques efforts pour atténuer leur niveau de dettes et pouvoir ainsi recourir au recrutement pour lequel ils sont jus-

qu'ici interdits. Pour éviter toute confusion ou incompréhension, la FAF et la CNRL ont jugé utile de préciser que ces montants ne concernent pas des dettes vis-à-vis de la Fédération, mais uniquement les salaires impayés aux joueurs. La FAF a conclu en assurant qu'à travers la CNRL, elle ne fait qu'appliquer la réglementation en vigueur, notamment, les circulaires 1625 et 1628 de la FIFA, relatives aux paiements des salaires des joueurs.



**GRÈVE GÉNÉRALE NATIONALE** Au deuxième jour du débrayage...

# La Kabylie, paralysée, s'isole !

**Au deuxième jour de la grève générale annoncée et largement relayée sur les réseaux sociaux, à la veille de la présidentielle, le tableau n'a pas changé, puisque le mouvement n'est suivi qu'en Kabylie.**

**D**ans la capitale, le centre d'Alger, le cœur, en plein Didouche Mourad, en allant vers la Grande poste, tout aura fonctionné le plus normalement du monde hier encore, comme la veille. Boutiques ouvertes, transports assurés... les citoyens vauquaient le plus couramment, comme de coutume, à leurs occupations. Cafétérias ouvertes, établissement public et privés ouverts, services assurés partout : postes, banques et autres administrations... Vers la mi-journée un rassemblement des pro-élections a été même tenu à l'esplanade de la grande poste à l'appel de l'UGTA. Ils étaient plusieurs dizaines de travailleurs et secrétaires des Unions de wilayas de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) à avoir observé un sit-in sur place, pour exprimer leur «soutien à l'élection présidentielle, leur rejet de l'ingérence étrangère dans les affaires internes du pays et leur appui à l'Armée

nationale populaire (ANP)». Les participants à ce sit-in ont scandé des slogans rejetant toute immixtion étrangère dans les affaires internes du pays, et d'autres en appui à l'élection présidentielle et aux positions de l'ANP.

## Alger, une autre journée ordinaire

Du côté de Boumerdes, la cité s'est réveillée encore plus joyale que la veille avec les éclaircies du soleil qui ont illuminé la ville. Progressivement, les commerces ont levé rideaux, et les quartiers retrouvent leur animation habituelle. Rien, pas le moindre indice d'une grève générale. Les échos parvenant des autres wilayas décrivent unanimement des villes dans leur ambiance quotidienne. L'appel à la grève générale et nationale semble n'avoir été entendu qu'en Kabylie. A Tizi Ouzou, en effet, la ville n'a pas du tout changé de décor par rapport à la veille : une cité sous les nuages, administrations désertées, portails carrément fermés, trottoirs vides, rideaux des commerces baissés, ni lait pasteurisé servi, ni pain, ni cafétéria... Même pas de presse du jour ! Pas un titre distribué. C'est dire que la grève est totale en dehors de certaines pharmacies ouvertes à demi-portes et du CHU qui a fonctionné comme habituellement. Sinon, pas de transports, pas, pas... Même les chantiers étaient à l'arrêt. La ville est restée comme en deuil, en dehors du moment brouillant mais festif qu'a duré la marche désor-

mais quotidienne qui s'est ébranlée, comme d'habitude, de l'université Hasnaoua jusqu'à l'ancienne place de la gare routière. A Béjaïa, la grève s'est également poursuivie pour la deuxième journée de suite aux quatre coins de la région, les commerçants ont baissé rideau. «Nous sommes en grève», pouvait-on lire sur des banderoles accrochées sur les portails des institutions publiques et des entités économiques, notamment au chef-lieu de wilaya. Cette grève n'a toutefois pas touché le secteur de la santé. Ainsi, les pharmacies étaient ouvertes et les structures de santé fonctionnaient le plus normalement du monde. Même sollicités par les usagers, les transporteurs n'ont pas assuré de service minimum, et ce, pour le deuxième jour consécutif.

## Tizi Ouzou et Béjaïa, tout à l'arrêt

La gare routière de Béjaïa a été désertée durant ces deux derniers jours par les employés de la Sogral (Société de gestion des gares routières d'Algérie) et les transporteurs. Les employés de l'aéroport Soummam Abane Ramdane de Béjaïa, quant à eux, n'ont pas fait grève. Ainsi, aucun vol programmé n'a été annulé ou retardé. Avant-hier en fin d'après-midi, les commerces d'alimentation générale, les supérettes, boucheries et autre vendeurs de fruits et légumes ont ouvert leurs magasins, permettant ainsi aux citoyens de s'approvisionner en denrées alimentaires nécessaires. Projetées durant toute la

semaine, plusieurs marches populaires ont eu lieu, hier encore, aux quatre coins de la wilaya. Dans les rues du chef-lieu de wilaya, ce sont des milliers de manifestants qui ont battu le pavé pour réaffirmer leur rejet du scrutin présidentiel. La procession humaine qui s'est ébranlée depuis l'esplanade de la Maison de la culture Taos Amrouche, tout en scandant des slogans hostiles au pouvoir et aux élections présidentielles du 12 décembre, a exigé pour la énième fois la libération de tous les détenus d'opinion et la cessation des poursuites judiciaires à leur rencontre. Des actions similaires ont été organisées dans les villes d'Akbou, Kherrata et Timezrit. Malgré la multiplication des actions de rue dans plusieurs villes de la wilaya de Béjaïa, aucun incident n'a été enregistré durant ces deux derniers jours.

## Bouira partagée !

À Bouira, comme la veille, la wilaya était divisée entre les localités berbérophone qui ont respecté le mot d'ordre de grève et les autres qui ont fait la sourde oreille à l'image de Sour El Ghozlane, Aïn Bessem, Kadiria, Bordj Okhris, Bir Ghablou,.... Au chef-lieu de wilaya, le transport faisait cruellement défaut hier matin au niveau de l'agence de transports de voyageurs de la ville de Bouira. Une agence quasi déserte avec aucun bus vers la région-Est ni vers Ath Laâziz ou encore Haïzer. Il y avait un bus à destination de Sour El Ghozlane, deux vers Aïn Bessem et un assurant la desserte vers Lakhdaria. Là encore, si ces bus étaient stationnés en attendant les clients, les voyageurs eux manquaient à l'appel. Sur les réseaux sociaux, de nombreuses questions étaient posées aux internautes pour savoir si les bus vers Alger ou d'autres destinations assuraient le service. Un agent de la SOGRAL nous apprendra que

trois bus seulement ont démarré hier matin à destination d'Alger, d'autres bus ont transité par l'agence mais les voyageurs, échaudés par leurs mésaventures de la veille, ont préféré surseoir à leurs déplacements jusqu'à la fin de la grève. Une grève qui semble avoir fait le bonheur des taxis qui, eux, étaient présents, mais là encore les rares voyageurs attendaient que les places soient occupées. «Ça fait deux heures que l'on attend à l'intérieur d'un taxi collectif mais seuls trois passagers se sont manifestés. Le chauffeur ne veut pas démarrer et nous a demandé si on voulait payer les places vides. Nous avons refusé et nous sommes descendus. Ce n'est pas la peine de voyager à cette heure-ci alors que j'ai raté mon rendez-vous qui était à 10h», déclare un jeune voulant se rendre à Sétif. Au niveau de la ville de Bouira, le transport urbain assurait le service minimum avec notamment des bus privés mais toutes les lignes n'étaient pas desservies de manière convenable. «Nous avons décidé avec un de mes collègues de travailler aujourd'hui mais comme vous pouvez le constater, il n'y a pas de voyageurs. Nous allons assurer le travail jusqu'à midi et après si d'autres propriétaires de bus privés veulent prendre le relais, nous arrêterons car pour le moment nous ne faisons que consommer du carburant sans engendrer aucun bénéfice», indique le propriétaire d'un bus privé assurant la ligne N°5. Également présents en force les petits véhicules asiatiques plus connus sous le nom de «Capssula» qui faisaient des allers-retours en ville en quête des rares personnes qui se déplaçaient. Il faut dire que les marchés couverts de fruits et légumes de la ville étant fermés, aussi bien celui de l'Ecotec que celui de l'ex-gare routière, les usagers habituels de ces petits taxis collectifs urbains n'étaient pas nombreux.

**Amar A. F.A.B. et Hafidh B.**

## UGCAA

### «Aucune grève observée»

**L'**Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a démenti, dans un communiqué qui nous est parvenu hier, la participation des commerçants, artisans et prestataires de services à la prétendue grève générale. "L'UGCAA dément catégoriquement la participation des commerçants, artisans et prestataires de service à une quelconque

grève générale ou désobéissance civile les 8, 9, 10 et 11 décembre" "Les activités commerciales sont assurées normalement (...) et les marchés de gros et de détail restent ouverts tous les jours de la semaine de même que les activités des prestataires de service (transport, stations essence, restaurants et cafés)", précise le communiqué.

**JUSTICE Procès des anciens ministres et opérateurs économiques**

C'est aujourd'hui, à partir de 10h, que le juge du tribunal de Sidi M'Hamed prononcera le verdict du procès des anciens ministres et hommes d'affaires, présumés-impliqués dans des faits de corruption.

# Le verdict rendu aujourd'hui



Tous les regards seront braqués aujourd'hui sur ce que le juge, Lakhdar Châaïchia, va énoncer comme jugement à l'encontre des deux anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, des trois anciens ministres de l'Industrie, Youcef Yousfi, Mahdjoub Bedda et Abdeslam Bouchouareb -ce dernier, étant en fuite à l'étranger, sera assurément condamné par contumace-, et de l'ancien ministre des Travaux publics et des Transports - ancien wali d'Oran - et directeur éphémère de la campagne électorale de Bouteflika pour le 5e mandat avorté, Abdelkader Zaâlane. Un jugement sera également prononcé à l'encontre de trois hommes d'affaires ayant investi dans le montage automobile, -sujet à accusations-, en compagnie de plusieurs cadres du ministère de l'Industrie, du patron de l'ETRH, Ali Haddad, et trois de ses collaborateurs, poursuivis dans le cadre du «financement occulte» de la campagne électorale de Bouteflika. Avant-hier, lors du quatrième jour du procès, dans leurs plaidoiries ayant succédé au sévère réquisitoire du procureur de la République, les avocats ont tous plaidé l'innocence de leurs mandants. Ils ont tenté surtout de battre en brèche les accusations portées à l'encontre de leurs clients, mettant en avant des «vices de procédures» et/ou «l'absence de pièces devant compléter les dossiers d'accusation». Au terme des plaidoiries des avocats, le juge donna la parole aux accusés pour qu'ils expriment leurs dernières demandes au tribunal. Et c'est à Ahmed Ouyahia qu'est revenue, en premier, la parole : «Je suis innocent», c'est contenté de dire l'ancien Premier ministre avant de se rasseoir. Son co-accusé, Abdelmalek Sellal, en revanche, a eu des phrases empreintes d'émotion, au point où il a pleuré pendant

sa prise de parole devant le juge : «Je vous en prie, j'ai travaillé pendant 46 ans au service de l'État, j'ai grandi avec feu Mahri (...), dira-t-il. Et de marteler : «Impossible monsieur le juge..., c'est inadmissible que je sois qualifié de corrompu, car je ne le suis pas. Je suis un homme simple et j'aime les gens simples (...), je vous jure devant Dieu que je n'ai jamais trahi mon pays». Puis de clamer son innocence dans l'affaire de montage automobile : «Je n'ai jamais travaillé dans les dossiers de ceux-là (les opérateurs se trouvant dans la salle ndr)». Sur son accusation de «financement occulte» de la campagne de Bouteflika, Sellal, toujours pris par l'émotion, déclare :

**L'émotion de Sellal et la crainte de Zaâlane**

«J'ai marché avec Bouteflika

car je lui voue du respect ... Mais j'ai fini par me dire que je n'étais pas dans la bonne voie, qu'il ne me restait pas beaucoup de temps dans ma vie et que je devais, par conséquent, me préparer à ma juste demeure, (...), je suis innocent. Le Président était malade, j'ai dû travailler dans des conditions très difficiles», avoue encore Sellal. Puis de lancer : «Dites de moi ce que vous voulez, mais ne dites pas que je suis corrompu, car je n'ai jamais touché à la corruption... Je préfère mourir que d'être accusé de vol ou de corruption». Abdelmalek Sellal paraissait être le plus affecté par le fait d'être trainé devant les tribunaux et chargé d'aussi graves accusations. Il profita de la dernière parole qui lui fut accordée, dans le cadre des procédures légales du déroulé d'un procès, pour vanter les mérites de l'armée nationale :

«Lors des événements de Tiguentourine, j'étais très fier de notre armée... Je rencontrais à l'époque les grands de ce monde à qui je louais les mérites de notre Armée et de l'Algérie et exprimais ma fierté... Alors, de grâce, comment voulez-vous, monsieur le président, que j'accepte qu'on dise de moi que je suis corrompu ? Je vous prie de me rendre justice», a-t-il conclu. À l'ancien Premier ministre succéda Youcef Yousfi, pour qu'il dise, à son tour, ce qu'il attend du tribunal : «Je suis innocent. Durant toute ma vie j'ai servi mon pays avec abnégation et honnêteté», s'est contenté de dire l'ancien ministre de l'Industrie. Son successeur au département de l'Industrie, Mahdjoub Bedda a, quant à lui, beaucoup parlé de lui et de ce qu'il pense du procès : «Je jure devant Dieu que je n'ai jamais corrompu personne ni demandé quoi que ce soit à personne parmi les opérateurs économiques», clamera-t-il. Et d'expliquer que son «éviction du ministère est liée justement au dossier de montage automobile». «Je n'ai exercé que deux mois et demi au ministère de l'Industrie, sans que je ne procède à aucun changement d'une quelconque règle ou loi, encore moins de quelque cadre y travaillant, je n'ai touché à aucun dossier des opérateurs... J'ai exercé avec des cadres inexpérimentés en lesquels j'ai mis toute ma

confiance», dira encore Bedda au juge. Appelé à son tour à prendre la parole pour sa défense, Abdelkader Zaâlane a mis en avant sa très courte expérience dans le poste de directeur de campagne de Bouteflika et clamé son innocence en ce qui concerne l'accusation liée au «financement occulte» : «Je prends à témoin Dieu que je suis innocent», dira-t-il d'emblée. Et d'enchaîner : «Pour ce qui est de la campagne électorale, je n'y ai participé qu'une semaine durant laquelle je n'ai reçu aucun donateur ni le moindre sou. Que celui qui prétend m'avoir remis de l'argent se manifeste, je suis prêt à le rembourser». Zaâlane fera ensuite valoir son travail comme wali : «Durant toute ma carrière professionnelle en tant que wali, je portais la cause de mon pays, j'étais dur avec moi-même, je n'assistais même pas aux cérémonies de mariage ou de circoncision car j'étais toujours occupé à faire mon travail...». Abdelkader Zaâlane ira jusqu'à laisser échapper ce qui peut être interprété comme une intention désespérée s'il venait à être emprisonné : «Je crains ce qui pourrait m'arriver en prison... Les gens vont dire de moi ce qui n'est pas la vérité... Je réclame d'être innocenté», conclut l'ancien ministre des Travaux publics et des Transports.

M. A. T.

**GAÏD SALAH, à propos de l'édification d'un État de droit**

## «La présidentielle constitue une phase importante»

Dans une allocution à l'occasion de sa visite de travail au Commandement de la Gendarmerie nationale, le général de corps d'Armée a exprimé avec "fierté, orgueil et optimisme en un avenir prometteur, que l'Algérie tracera sa voie avec des pas constants vers sa destination judicieuse et pertinente, avec l'aide d'Allah, puis grâce à la conscience du peuple algérien et son union avec son armée, qui saura toujours, dans les moments décisifs, comment préserver la sécurité et la stabilité de la patrie, et sauvegarder son intégrité territoriale et son unité populaire". "C'est un devoir sacré et un legs précieux qui nous incombe tous, peuple et armée, afin de rester fidèles aux incommensurables sacrifices consentis par nos vaillants Chouhada, au service de l'Algérie qui restera grande et digne à tout jamais avec l'aide d'Allah", a-t-il fait valoir lors de cette allocution d'orientation. Le chef d'Etat-major de l'ANP a affirmé, par la même occasion, que les élections présiden-

tielles du 12 décembre 2019 "traceront les repères de l'Etat algérien nouveau auquel ont tant aspiré les générations de l'Indépendance. Une Algérie aux valeurs novembristes ancrées qui fait de l'intérêt de la patrie l'ultime finalité et des ambitions du peuple algérien pour une vie digne, au sein du progrès, de la sécurité et de la stabilité le plus noble objectif. Des objectifs pour lesquels sont tombés en martyr nos valeureux Chouhada et se sont sacrifiés nos braves moudjahidine". Dans le même sillage, le général de corps d'Armée a souligné que ces élections constituent une "phase d'une extrême importance dans le parcours de l'édification de l'Etat de droit et pour amener notre pays vers une nouvelle phase aux horizons prometteurs, où le peuple algérien jouira des richesses de son pays et réalisera ses ambitions légitimes pour une vie digne. Un Etat dont les gloires seront façonnées par ses enfants dévoués et fidèles au message de leurs vaillants

ancêtres, loin de toutes les formes de désinformation, de propagande et de mensonges que propagent certaines parties qui guettent la sécurité de l'Algérie et la quiétude de son peuple, qui ne s'intéressent qu'à leurs intérêts étroits". Il a souligné, à ce titre, que "l'ANP digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), qui a souvent mis en garde contre les complots et les machinations qui se trament contre l'Algérie et son peuple, restera toujours prête à faire face à tous ceux qui complotent contre la patrie et qui lui veulent du mal, soutenue dans cette noble mission par le vaillant peuple algérien". "Ce peuple authentique, a-t-il rappelé, qui a vécu et souffert les affres du colonialisme tyrannique et a subi aux côtés de son armée les affres des années de braise. Il a pu transcender les moments difficiles et obscurs de son histoire et ne manquera certainement pas à surmonter cette phase également".

La Cour des comptes a rendu, hier, un rapport choc sur le contrôle des médicaments en Algérie. Selon le rapport, la quasi-totalité des médicaments, importés ou fabriqués localement, ne sont pas systématiquement contrôlés.

C'est un véritable pavé jeté dans la mare par la Cour des comptes via son dernier rapport, publié au dernier Journal Officiel, concernant les pratiques de contrôle devant être effectuées par le Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCPP). «Les investigations de la Cour des comptes font ressortir que les services du LNCPP libèrent plusieurs lots de médicaments, ainsi que des réactifs et produits chimiques, sans les soumettre aux différentes phases de contrôle de la qualité requises», est-il mentionné dans le dit rapport. Et de souligner également qu'«il a été constaté l'absence de contrôle physico-chimique dans le cadre de l'enregistrement des produits pharmaceutiques, pour manque de réactifs et d'équipements, d'où le recours aux fabricants des médicaments concernés pour demander les réactifs et équipements indisponibles.» Le recours par le LNCPP aux fabricants de ces médicaments pour les contrôler constitue une entorse, en ce sens qu'il subsiste un réel conflit d'intérêts. Comme il n'assure pas forcément l'obtention de résultats objectifs et/ou impartiaux. Pour le genre de médicaments non contrôlés, la Cour des comptes révèle que «les constatations relevées concernent notamment les produits pharmaceutiques acquis dans le cadre des autorisations temporaires d'utilisation (ATU)». Et d'expliquer que l'ATU est «une dérogation d'importation pour un médicament enregistré dans son pays d'origine et qui présente des preuves suffisantes d'efficacité et de sécurité. Elle est délivrée au profit d'un patient nommé désigné». Et d'indiquer que «cette demande ne concerne que les médicaments destinés à traiter les maladies orphelines ou les maladies à pronostic vital, qui ne peuvent pas être remplacés par d'autres médicaments déjà enregistrés et qui font ou

## SANTÉ Contrôle des médicaments

# Le rapport accablant de la Cour des comptes



feront obligatoirement l'objet d'une demande d'enregistrement.» «La pharmacie centrale des hôpitaux est autorisée à importer les médicaments objets des ATU. Ces dernières sont délivrées par la direction de la pharmacie relevant du ministère de la Santé au profit des établissements de santé demandeurs après validation par une commission centrale», explique encore le rapport qui relève, par ailleurs, que «ces produits n'étant pas enregistrés en Algérie, échappent aux contrôles préalables à l'enregistrement». Et, poursuit encore le rapport de la Cour des comptes, «ils sont commercialisés par la PCH sans les soumettre au contrôle du LNCPP qui, au demeurant, n'a mis en place aucune procédure de contrôle de qualité pour s'assurer de leur conformité aux prescriptions réglementaires». La Cour des comptes cite dans son rapport les produits pharmaceutiques produits localement ou importés durant la

période 2014-2017 : «337 produits ont été importés et commercialisés par la PCH en l'absence des analyses et des contrôles du LNCPP, dont 43% ont concerné la classe métabolisme nutrition diabète et 19% des antalgiques», révèle la CC.

### 90% des lots de la PCH ne sont pas contrôlés

«À l'instar des autres produits pharmaceutiques, les dispositifs médicaux (DM) constituent un vaste éventail de produits, des simples pansements aux produits de santé les plus sophistiqués, qui doivent être soumis au contrôle de qualité avant leur commercialisation. Ils doivent aussi faire l'objet d'une homologation par les services du MSPRH et d'un contrôle systématique par le LNCPP en application de l'article 16 du cahier des conditions techniques à l'importa-

tion des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux destinés à la médecine humaine et de l'arrêté n° 2479 du 6 novembre 2007», explique le rapport. Celui-ci affirme que «plusieurs produits commercialisés ne sont pas soumis aux contrôles préalables à l'homologation par le ministère de la Santé et les lots libérés à la commercialisation ne sont pas tous soumis au contrôle du LNCPP». Pour se défendre, le directeur général du Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques a «insisté sur le caractère provisoire de la pratique de leur réception sans contrôle, pour éviter les ruptures». Le rapport de la Cour des comptes révèle, en outre, que 90% des lots de médicaments réceptionnés par la PCH ne sont pas contrôlés : «L'exploitation de l'état des dispositifs médicaux soumis au contrôle du LNCPP, durant la période 2014/2017 par la PCH qui approvisionne plus de 800 clients nationaux en produits pharmaceutiques dont plus de 500 établissements hospitaliers, pour les fins de leur mise sur le marché, fait ressortir que très peu de DM font l'objet de certificat de libération (après évaluation et analyse) par le LNCPP», note le rapport. La Cour des comptes précise que «généralement, les produits concernés sont libérés sur la base du certificat d'analyse du fabricant. Or, l'importateur doit détenir pour chaque lot de médicaments et dispositifs médicaux importés un certificat de conformité

délivré par le LNCPP.» Et d'alerter que «les dispositifs médicaux issus de la production nationale représentant plus de 90% des lots réceptionnés par la PCH ne sont pas soumis au contrôle du LNCPP.» Plus grave, le rapport cite que «durant la période allant de 2014 à 2016, 6 272 pacemaker n'ont pas été contrôlés par celui-ci». Aussi, relève la Cour des comptes, «les réactifs et produits chimiques, comme tout produit pharmaceutique, sont assujettis au contrôle de la qualité». Or, poursuit le rapport, «les produits mis sur le marché national par les laboratoires (privés et publics) ne sont pas soumis au contrôle de qualité. Seuls les réactifs acquis par le LNCPP pour ses propres besoins sont soumis, notamment au contrôle microbiologique, par ses soins.» Par ailleurs, souligne encore le rapport de la Cour des comptes, «en réponse à une demande d'expertise du vaccin Pentavalent (antidiphthérique, Tétanique, Coquelucheux et Hépatite virale B), émanant de l'Institut Pasteur d'Algérie, le LNCPP a répondu (par lettre du 31 octobre 2017) qu'il n'est pas en mesure d'effectuer le contrôle qualité de ce type de produits (vaccins)». Le Laboratoire évoque, entre autres, l'absence de matériel de contrôle immunologique spécifique aux vaccins ; les logiciels de lecture des données, en ce qui concerne le contrôle physico-chimique, ne sont pas adaptés aux vaccins.

M. A. T.

## TÉLÉCOMMUNICATIONS L'opérateur s'offre la licence globale 2G, 3G et 4G Mobilis met le pied au Mali

«L'opérateur Mobilis vient de recevoir un écrit officiel des autorités maliennes lui notifiant que son offre technico-financière a obtenu un accord pour l'obtention d'une licence globale». C'est ce qu'a fait savoir, hier, à Alger, la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun, lors de son intervention sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale. Il s'agit, a précisé la ministre, d'un accord préliminaire d'attribution provisoire d'une licence globale (2G, 3G et 4G) à l'opérateur algérien, qui devra négocier les termes qui «seront conclus durant les prochaines semaines, afin d'ouvrir une nouvelle filiale du Groupe Télécom Algérie, au Mali». Mme Faraoun a indiqué, dans ce sillage, que «l'opérateur doit se déplacer au

Mali pour signer les documents, concrétiser les dernières démarches, notamment financières, et démarrer des travaux». Elle a en outre fait savoir que l'opérateur avait, d'abord, «présenté au Conseil des participations d'État, un business plan pour obtenir une licence d'opérateur de télécommunications au Mali. L'opérateur avait fait le nécessaire, en déposant un dossier auprès de l'Autorité de régulation malienne, lequel a été étudié et examiné au même titre que d'autres soumissionnaires». Par ailleurs, en ce qui concerne le câble reliant Marseille et l'Algérie et celui assurant désormais la jonction entre Valence et Alger, la ministre a souligné que «ces deux installations sécurisent désormais le réseau de communication du pays avec l'étranger». A retenir que le système de câble sous-marin à fibre optique

ORVAL/ALVAL, reliant le réseau de télécommunications national au réseau européen, a été mis en service jeudi passé, à partir d'Oran. La ministre de la Poste et des TIC avait inauguré, simultanément et à partir de Valence, en Espagne, ce système. Interrogée sur la «mauvaise qualité» de la connexion à internet, déplorée jusqu'alors par les Algériens, la même responsable a reconnu l'existence de cette problématique, tout en expliquant que «le réseau était sous-dimensionné». Et d'ajouter : «La difficulté de maintenir le réseau en bon état de fonctionnement réside dans le fait qu'au niveau des grandes villes, toutes les interconnexions demandent des travaux complexes, compte-tenu des enchevêtrements des canalisations d'assainissement, d'eau et de gaz, en particulier.»

Samira Saïdj

## BÉJAÏA La ville sous un déluge

Les fortes averses enregistrées ces dernières 24 heures dans la wilaya de Béjaïa, avec des cumuls de pluie ayant atteint 40 mm, ont provoqué, comme d'habitude, la fermeture de routes et l'inondation de plusieurs quartiers, y compris au chef-lieu.

# Des routes et quartiers inondés



Quelques axes ont été ainsi rendus impraticables à cause du débordement des eaux pluviales sur la chaussée. C'est le cas, par exemple, de la route menant d'Aamriw au stade de l'unité Maghrébine, laquelle a été complètement immergée par les torrents au niveau du tronçon longeant la direction de la culture et celle des affaires religieuses et des waqfs. Outre le réseau routier, plusieurs quartiers du centre-ville ont été submergés hier par les eaux des pluies diluviennes qui se sont abattues la veille au soir, mettant ainsi à nu les tares de la cité quant à son réseau de drainage et d'évacuation. A titre illustratif, la cité Remla, banlieue de la ville de Béjaïa, a été inondée à cause de l'obstruction des réseaux d'évacuation des eaux pluviales. «Ces averses ont révélé au grand jour, encore

une fois, le bricolage des autorités en matière d'aménagement urbain. Les avaloirs sont complètement bouchés et, donc, incapables d'évacuer les eaux pluviales», tempête un citoyen de la ville de Béjaïa. Le constat est aussi déplorable au niveau d'autres quartiers sis en contrebas de la ville, comme «La Gare» et la «Cité Tobbal». Les citoyens étaient, hier, très furieux devant les scènes de désolation qu'offraient certaines cités envahies par la boue et différents déchets charriés par les torrents. Ils interpellent d'ailleurs les pouvoirs publics «pour procéder au curage des avaloirs, caniveaux

et ponts de la ville pour permettre un drainage sain des eaux pluviales et éviter ainsi le pire durant cet hiver». Par ailleurs, la direction de l'hydraulique a informé, hier, qu'une permanence a été assurée par les services de l'Office national de l'assainissement (ONA), lesquels ont effectué des sorties nocturnes pour désengorger les avaloirs obstrués. «Malgré la grève, une équipe de l'ONA a assuré la permanence. Elle a même travaillé la nuit pour déboucher les avaloirs et les caniveaux obstrués. Il est vrai que les cumuls des précipitations qui se sont abattues en un laps de temps très court étaient

élevés, mais l'obstruction de ces réseaux de drainage est causée par les gravats, les sachets, les bouteilles et autres détritiques», a expliqué un responsable à la direction de l'hydraulique. «Il faut reconnaître que l'une des raisons principales de ces inondations reste le citoyen lui-même, qui jette des ordures dans la nature ou dépose des matériaux de construction, comme le gravier et le sable, au bord des routes», insiste un citoyen. Et de préconiser : «Cela dit, l'implication de tout le monde est nécessaire pour protéger les quartiers contre les inondations».

Salma B.

## DRAË EL MIZAN Répartition des logements sociaux

### Les bénéficiaires tiennent les numéros de leurs appart'

Samedi dernier, tous les bénéficiaires ont été convoqués à la bibliothèque communale par la commission de daïra. La priorité a été d'abord donnée aux handicapés et aux personnes âgées, afin de bénéficier de logements facilement accessibles, notamment ceux des premiers étages. L'opération tirage au sort s'est poursuivie pendant toute la journée, sachant qu'il y avait plus de 600 logements à distribuer. «Dès qu'un bénéficiaire est appelé, suivant la liste, il tire au sort un papillon, qui détermine les numéros de son appartement et du bloc où il est situé. C'est une opération juste et équitable. Personne ne viendra se plaindre par la suite. La priorité a été donnée aux personnes à mobilité réduite et autres personnes âgées. En tout cas, c'est la meilleure façon de trancher ce problème», a expliqué un membre de la Commission. Cela a reconforté les bénéficiaires, qui estiment que c'est la première

étape vers leur relogement tant attendu. «Je suis au bloc 12, à l'appartement 5. C'est fait. Maintenant, je peux dire que je suis définitivement soulagé», a affirmé un bénéficiaire. Par ailleurs, il faut savoir qu'en dépit du grand brouhaha qui a sévi à la bibliothèque communale, l'opération a été menée jusqu'au bout. En ce qui concerne la deuxième étape, on a appris que les décisions seront prêtes dans quelques semaines. «Une fois les décisions achevées, elles seront distribuées, au même endroit. Les bénéficiaires n'auront ensuite qu'à régler les frais d'entrée, qui seront fixés par l'OPGI», a tenu à informer un membre de la Commission de daïra. Bien que cette première étape soit une réussite, il n'en demeure pas moins que l'assainissement de certains logements, notamment ceux du site des 1 000 logements sociaux locatifs, dit Cosider, n'est pas encore réalisé. En outre, les bénéficiaires craignent que les

autres branchements (gaz et électricité) accusent un retard. «Nous interpellons les responsables concernés afin de veiller quotidiennement aux opérations qui restent à réaliser sur ce site. Sinon, on risque encore d'attendre des années», a souligné un bénéficiaire. Il est à signaler que les bénéficiaires des 132 logements, à la Zhun, souhaitent que les clés de leurs appartements leur soient remises le plus tôt possible, car ces derniers sont achevés depuis 2014. Il est à rappeler que la liste des bénéficiaires des 633 logements sociaux a été affichée en mars 2018, contrairement à celle des 287 logements promise par les responsables locaux, sur le même site. Cela a mis les pré-bénéficiaires dans l'expectative. Pour rappel, plus de 4 500 demandes de logement ont été étudiées pour dégager les pré-bénéficiaires, a-t-on fait savoir.

Amar Ouramdane

## Air Algérie

### Perturbations sur les vols France - Algérie

Le trafic aérien en provenance et à destination de la France sera perturbé aujourd'hui mardi 10 décembre en raison de la grève des contrôleurs aériens français, a indiqué lundi un communiqué de la compagnie aérienne nationale "Air Algérie". A cet effet, la Direction générale de l'aviation civile française (DGAC) a demandé, de nouveau, aux compagnies aériennes d'annuler 20% du programme des vols pour la journée de mardi 10 décembre au niveau des principaux aéroports de la France. "En raison de cette grève, Air Algérie informe ses passagers que le trafic aérien en provenance et à destination de la France sera touché. En conséquence des perturbations affecteront mardi les vols survolant le territoire français", ajoute la même source. Afin de remédier à cette situation, la cellule de suivi installée récemment au niveau de la compagnie a été réactivée, indique le communiqué. A rappeler que le trafic aérien de et vers la France a été perturbé jeudi et vendredi 5 et 6 décembre en raison d'un mouvement social en France, contestant le nouveau système des retraites.

### HADJ 2020 - 21 Le tirage au sort fixé au 25 janvier

#### Les inscriptions débuteront demain

Les inscriptions au tirage au sort pour l'accomplissement du Hadj, au titre des deux saisons 2020 et 2021 débuteront le 11 décembre et se poursuivront jusqu'au 18 janvier 2020, et le tirage au sort aura lieu samedi 25 janvier 2020, a annoncé dimanche le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire dans un communiqué. Les inscriptions engloberont cette année les saisons du hadj successives 2020 et 2021. Le ministère de l'intérieur invite les citoyens souhaitant accomplir le pèlerinage pour cette saison à s'inscrire via l'application mise à leur disposition sur le site web du ministère ([www.interieur.gov.dz](http://www.interieur.gov.dz)) sans avoir à se déplacer au siège de leurs communes de résidence.



**H O R A I R E S** des prières

	FAJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
Tizi Ouzou	06:12	12:36	15:10	17:30	18:55
Bouira	06:12	12:37	15:11	17:34	18:56
Béjaïa	06:08	12:32	15:05	17:24	18:51

**AKBOU** Projet du stade des *Martyrs*

# Ce qu'il faut savoir...

Qu'en est-il du chantier du stade des *Martyrs* d'Akbou ? Pourquoi les travaux sont-ils à l'arrêt ? Quelles en sont les causes et quelles mesures ont été prises ? Pour en savoir davantage sur le dossier, vu l'importance qu'il revêt pour la population d'Akbou, les services de l'APC s'expliquent sur cette situation.



Interrogé sur la genèse de ce projet et les obstacles cumulés qui ont entravé sa réalisation, Saïd Takorabet, vice-président chargé des travaux au sein de cette municipalité, a retracé, depuis l'installation de la nouvelle Assemblée, qui remonte à l'exercice 2018, les différentes étapes qu'il a eu à traverser ainsi que les procédures administratives et techniques, auxquelles il a pris part. «Je ne peux vous entretenir sur la période antérieure à notre installation. Seulement et pour être clair, il faut savoir que nous avons hérité certes d'un projet d'envergure mais aussi d'un cadeau empoisonné. Ceci pour dire que les étapes d'une bonne entame n'avaient pas été respectées et la précipitation dans la démolition a fait

tout le reste.» Saïd Takorabet ajoute : «Le stade communal d'Akbou ne date pas d'hier. Il existait bien avant l'indépendance et a participé à la joie de plusieurs générations. Seulement, les décisions qui ont été prises au moment des faits n'ont pas été profondément réfléchies ou du moins concertées. Sinon, comment se fait-il qu'une décision de démolition soit prise avant même de trouver un lieu de substitution pour cette masse de jeunes en quête de défoulement. A-t-on songé un instant aux répercussions que cela pouvait avoir ? C'est justement là, une des causes qui ont donné naissance à ce long feuilleton. Le citoyen est dans son droit de connaître tout et en particulier, les raisons ayant incité les responsables, à ce moment-là, à précipiter les procédures de sa démolition, avant que les conditions liées à sa reconstruction soient réunies, à savoir : les différentes études préliminaires, tels l'im-

pact sur l'environnement, l'étude de sol...»

**Les explications du maire Mouloud Salhi**

Poursuivant sur sa lancée, le vice-président chargé des travaux a tenu à préciser : «En dépit de l'impact de l'opération et de la complexité des procédures sur l'ensemble du staff, cela ne nous a aucunement fait fléchir ni laissé indifférents face à cette impertinente privation qui exigeait de tout un chacun une solution prompte. On savait que cela n'allait pas être facile, mais on a pris immédiatement le taureau par les cornes et on a entamé les premières démarches qui consistaient en la mise à jour des études relatives à sa remise sur rails. On a refait la totalité des études qui pouvaient nous être exigées par les services techniques de la wilaya. Sachant qu'un tel projet ne pouvait être finalisé à

notre niveau du moment qu'il dépassait la fourchette des 20 milliards de centimes.» Concernant la progression des procédures de relance des travaux, le même responsable n'a pas manqué de souligner que les démarches entreprises, tant sur les plans administratifs que techniques, ont toutes été finalisées et approuvées par les services concernés de la wilaya : «Aujourd'hui, nous pouvons dire qu'on est bien partis pour entamer l'opération. Tous les documents exigés pour jouir du droit au permis de construire ont été remis et, par conséquent, approuvés par les services concernés de la wilaya. Le dossier ficelé est au niveau du guichet unique, où il sera examiné au cours de la prochaine réunion pour un dernier contrôle d'usage. Nous avons fait du porte-à-porte, organisé des sorties sur site et transféré les courriers de main en main pour contourner les lenteurs administratives.» Sur le sujet, Mouloud Salhi, prési-

dent de l'APC, a indiqué : «Je dirais que la colère émanant de la frange juvénile est on ne peut plus légitime quand on voit le nombre d'années de retard qu'a pris le projet. Seulement, les jeunes doivent savoir que nous n'avons jamais failli dans cet important dossier. Cette structure, une fois finie, représentera un chef-d'œuvre architectural unique en son genre. Il ajoutera sans doute beaucoup de charme au décor naturel que recèle notre commune-mère.» Saïd Takorabet estime lui pour sa part aussi que «le plus dur a été réalisé. Une fois le permis de construire en main, nous ferons appel au bureau d'études pour la mise en place du cahier des charges, qui déterminera toutes les conditions et règlements liés à cette opération. Par la suite, il sera remis à la Commission technique des marchés pour son approbation. Et ce n'est qu'à ce niveau qu'on pourra lancer l'appel d'offres national.» Avant de conclure, le P/APC ajoutera que «c'est là un projet doté de blocs multifonctions. Il sera d'un apport considérable aussi bien pour le mouvement sportif que culturel. Plusieurs pavillons verront le jour et seront affectés en fonction des besoins. Il sera composé d'un parc pour 250 véhicules, de plusieurs locaux commerciaux, d'un bloc de regroupement de diverses associations, d'une maison de la presse et bien d'autres salles annexes. Une grande esplanade accompagnera également l'édifice pour l'organisation de diverses festivités sportives ou culturelles.»

**Hamid B.**



**TASKRIOUT**

**Le projet du gaz naturel inscrit**

**AÏN EL HAMMAM**

**... Et les handicapés (re)sombrent dans leur amertume !**

**DECHMIA ET EL HACHIMIA**

**165 foyers raccordés au gaz naturel**

**ADEKAR** Opération caritative «Pour un hiver chaud»

# Des chauffages pour les écoles

Louable est l'initiative prise, dernièrement, par trois associations locales, qui ont acquis des chauffages au profit des établissements scolaires qui en sont dépourvus.



Dans le cadre d'une opération intitulée «Pour un hiver chaud», des associations de divers horizons de la ville de Béjaïa se sont mobilisées pour l'acquisition de 34 chauffages, destinés aux écoles primaires sises dans les montagnes et les zones rurales. «On ne peut rester insensible devant la souffrance de nos écoliers, qui suivent leur scolarité dans des salles glaciales.

Cette action organisée dans le cadre de l'opération «Pour un hiver chaud» a été lancée grâce aux dons de bienfaiteurs que nous remercions vivement pour leur générosité», a indiqué l'un de ses initiateurs. L'école primaire Frères

Laâzib, dans la commune d'Adekar, est l'un des établissements scolaires ayant bénéficié de cette opération. Elle vient de recevoir un lot de 24 chauffages. Il faut savoir que la région est connue pour son hiver rigoureux et son froid

glacial et qu'en l'absence de moyens de chauffage, les écoliers sont contraints de sécher les cours, notamment pendant les chutes abondantes de neige, où les températures descendent à moins zéro degré. En outre, un autre établissement

scolaire de la daïra d'Akbou a été doté d'une dizaine de chauffages. D'autre part, le mouvement associatif de la ville de Béjaïa a lancé, il y a un peu plus d'un mois, une campagne de collecte et d'achat d'effets vestimentaires d'hiver pour les distribuer aux personnes nécessiteuses et vulnérables, dont les SDF. Elle a déjà distribué 500 kits de vêtements et couettes dans la daïra d'Akbou. Ces associations ont d'ailleurs tracé tout un programme pour la distribution, durant l'hiver, de vêtements chauds, de couvertures, couettes et matelas, au profit des familles démunies à travers les zones rurales et enclavées de la wilaya. «Nous avons lancé une caravane qui sillonnera toutes les communes de la wilaya pour assister les nécessiteux et leur permettre de passer un hiver au chaud», a déclaré le membre de l'une de ces associations.

Salma B.

## Taskriout

### Le projet du gaz naturel inscrit

Le projet de raccordement de la commune de Taskriout au réseau de gaz naturel est enfin inscrit. L'étude technique sera lancée sous peu, a-t-on fait savoir. «L'étude technique ne tardera pas à être mise en œuvre. Le projet est budgétisé et nous comptons faire preuve de rigueur pour le faire aboutir dans les délais impartis et surtout ne pas retomber dans nos travers, avec tout ce que cela génère en termes de surcoûts et de désagréments pour la

population», a confié un responsable de la Direction des mines. Le même responsable a avancé les premiers mois de l'année 2020 comme échéance «probable» pour le lancement de l'étude. Darguina, la commune voisine de Taskriout, est également intégrée dans ce projet, apprend-on. «C'est un projet structurant, qui coûtera plus de 2 milliards de DA. Son impact social et son incidence économique sont loin d'être négligeables. Nous comptons sur la col-

laboration active de la population pour faciliter sa mise en œuvre», a déclaré ce responsable. Quant à l'annonce de l'inscription de ces projets, elle a été accueillie avec satisfaction mais aussi incrédulité par certains citoyens de Bordj Mira, chef-lieu communal de Taskriout. «C'est un rêve et une revendication portées à bout de bras par toute la population de la région. Nous sommes contents que les perspectives de sa concrétisation commencent à se

dessiner. C'est un projet indispensable pour notre région en proie à l'isolement et aux vicissitudes du climat», s'est félicité un commerçant. Moins enthousiaste, un retraité enchaîné : «On a attendu 2019 pour nous annoncer un projet qu'on aurait dû réaliser depuis longtemps. Et encore, rien n'est encore acquis, tant que les travaux n'ont pas démarré.»

Nacer M.

## Activités de la Sûreté de wilaya

### 118 affaires traitées en novembre

Dans le cadre de son travail visant à assurer la sécurité des citoyens et des biens (publics et privés), les différentes équipes de la Sûreté de wilaya de Béjaïa ont traité, durant le mois de novembre passé, 118 affaires, a annoncé une source sécuritaire. Au total, 151 individus sont impliqués dans ces affaires, a souligné la même source. Ces dernières avaient trait aux atteintes à l'intégrité physique de citoyens, la destruction de biens d'autrui, le trafic de drogue, les crimes économiques et électronique (cybercriminalité) et l'escroquerie. Il est à noter que certains mis en cause dans ces affaires ont été placés sous mandat de dépôt, alors que d'autres ont bénéficié de la liberté provisoire, en attendant

leur comparution devant le juge, a expliqué la même source. Dans un autre chapitre, la Sûreté de daïra de Souk El Tenine, à l'est du chef-lieu de wilaya, a organisé, dernièrement, en collaboration avec la Direction de l'éducation, une campagne de sensibilisation contre les dangers de l'abus de l'utilisation des jeux électroniques et d'internet, au profit des élèves de l'école primaire Base 07. Ainsi, des explications ont été fournies aux écoliers sur les effets négatifs de ces jeux sur leur santé aussi bien mentale que physique. Des orientations et des conseils sur l'usage raisonnable d'internet ont été également donnés aux élèves. La surexposition des enfants aux écrans, devenu un véritable fléau, a été en outre

abordée durant cette campagne de sensibilisation. En effet, des professionnels de la santé et de l'enfance ne cessent de tirer la sonnette d'alarme

sur ce phénomène. Ils ont assuré que les enfants surexposés aux écrans souffrent de troubles inquiétants, comme le manque de communication, la

perte d'attention et autres comportements caractéristiques des autistes.

S. B.

## Chef-lieu de wilaya

### Le projet de réfection de l'éclairage public à l'arrêt

Le projet portant réfection et renforcement de l'éclairage public, à travers plusieurs quartiers de la commune de Béjaïa, est à l'arrêt depuis des jours. Et pour cause. Les entreprises engagées dans le cadre de cette opération, au nombre de trois, n'ont pas perçu leur dû depuis janvier dernier. Elles réclament de ce fait le paiement de leurs arriérés pour reprendre le travail. «Les entreprises privées engagées pour l'entretien et la réfection de l'éclairage public à travers plusieurs cités de la commune de Béjaïa sont à l'arrêt, et ce depuis janvier 2019», a révélé

le vice-président chargé des travaux à l'APC de Béjaïa, ajoutant que la Régie communale a épuisé tous ses stocks. Résultat : de nombreux quartiers sont dans le noir, à l'image de Dar Djebel et Tazeboujt, situés à la périphérie de la ville. Pour rappel, ce projet prévoit la réfection d'une portion du réseau existant par le remplacement des réverbères défectueux, de même que l'extension de certaines lignes, afin d'en faire bénéficier de nombreuses localités et quartiers.

F.A.B.

**TIZI GHENIFF Bibliothèque de lecture publique**

# Ni internet, ni chauffage !

Bien que la bibliothèque de lecture publique soit un point de chute privilégié pour les lycéens, les collégiens mais aussi les écoliers, l'établissement manque toutefois des commodités les plus élémentaires.



«**N**ous accueillons des élèves de tous les paliers, notamment ceux de la ville car la bibliothèque se trouve à quelques centaines de mètres du technicum et du CEM Base 5. D'ailleurs, nous avons même laissé les adhésions ouvertes durant toute l'année. C'est un espace qui ne désemplit pas en cette période de compositions trimestrielles», a indiqué un agent affecté à cette structure par l'APC. Néanmoins, ce dernier a ajouté qu'elle manque

de commodités : «Certes, nous avons une salle informatique de plusieurs micro-ordinateurs mais ces derniers sont recouverts de poussière. Ils ne servent à rien puisqu'il n'y a pas d'internet. Depuis que le modem a été volé, il n'a pas été remplacé. Pourtant, il est indispensable pour les élèves qui l'utilisent afin de préparer leurs exposés. En plus de cela, elle n'est pas équipée de chauffage. Quand il fait froid, on recourt aux climatiseurs mais ce n'est pas commode.»

D'ailleurs, le chargé de cette bibliothèque avait, à maintes fois, signalé ces manques, en vain. En outre, il est à signaler que seulement trois agents y sont affectés. «C'est insuffisant, car il faut non seulement aider les élèves à chercher les livres dont ils ont besoin mais les surveiller aussi quand sont en salle. On doit être au four et au moulin», a confié l'un d'eux. Même les personnes âgées souhaitent que cette bibliothèque ait toutes les commodités nécessaires à son bon

fonctionnement et soit renforcée en ouvrages. «Elle n'est pas vraiment fournie comme il se doit, notamment en ouvrages pour notre catégorie d'âge. Nous souhaitons que les centaines de livres qui moisissent dans une salle, au niveau du musée Ali Mellah, soient transférées vers cette bibliothèque. Ce sont des ouvrages d'une valeur inestimable non exploités et qui risquent de se détériorer au fil des ans», a suggéré un enseignant en retraite, qui espère que son

appel soit entendu, d'autant plus qu'il n'y a aucun autre espace de ce genre dans la ville. Par ailleurs, il est à signaler que l'autre bibliothèque de lecture publique réalisée au village Ath Itchir attend toujours sa mise en service. «Elle a été réceptionnée depuis des années. Une délégation, à sa tête la directrice de la culture, était même venue sur place. Depuis, on attend toujours sa mise en service. Pourtant, elle sera d'un grand apport pour les élèves et les bibliophiles de la région, où il n'y a aucun établissement de jeunesse pour parer à ce manque. On a entendu dire que des jeunes ont été recrutés pour son fonctionnement. Mais, on ne voit rien venir», a confié un membre d'une association culturelle. Cela étant, il faudrait quand même consacrer énormément de moyens à ces structures réalisées à coup de millions de centimes, au moment où les élèves, tous paliers confondus, sont contraints de suivre des cours de soutien dans des garages, se plaint-on. Pourquoi ne pas les ouvrir à des professeurs bénévoles qui souhaiteraient aider les élèves des couches défavorisées ?, a-t-on suggéré.

**Amar Ouramdane**

**Aïn El Hammam**

## ... Et les handicapés (re)sombrent dans leur amertume !

**A**u lendemain de la Journée internationale des handicapés, Sofiane, un handicapé moteur, rappelle la triste vie des personnes aux besoins spécifiques. Au chômage, malgré son diplôme universitaire, il regrette que les associations, notamment culturelles, de la région s'occupent plus du folklore que d'eux, tout en affirmant qu'elles devraient le faire ne serait-ce qu'une fois par an. Parlant de son vécu, il a indiqué : «J'ai fait le tour de toutes les administrations de la région, où j'ai déposé un CV, en faisant prévaloir le droit que la loi nous accorde (1 %), lors des recrutements. J'ai été accueilli avec tous les égards avec la promesse de me faire appel dès qu'il y aura des postes.» Plus de deux ans après, rien... «Rien n'est fait pour nous», a-t-il ajouté avec une pointe d'amertume. Il a en outre cité les services étatiques de la région, comme la poste et la mairie, où les handicapés n'ont pas de passages spécialement réservés pour eux et se heurtent aux marches d'escalier. Seul l'hôpital offre la possibilité de se rendre en fauteuil roulant dans tous ses services. C'est cet établissement qui a d'ailleurs recruté Nacer, un jeune homme dynamique qui a abandonné l'université, où

il était confronté au problème d'accès par fauteuil roulant. Mohamed, qui va quotidiennement en ville, n'en peut plus de rouler grâce à la force de ses bras, et ce dans le but de faire avancer son fauteuil archaïque. Oisif et sans ressources, il arpente les rues en pente jusqu'à épuisement. «Je ne peux rester à la maison dans un deux pièces avec mes frères», a-t-il expliqué. Pour survivre, Mohamed se contente de la générosité des passants. Quant au fait de bénéficier d'un poste d'emploi, il n'ose même pas y penser : «Les privés ne

peuvent s'embarrasser de quelqu'un comme moi qui n'utilise que ses bras. Quant aux entreprises étatiques, elles font la sourde oreille. Pourtant, je peux travailler à l'accueil ou dans un autre service.» En ce qui concerne les handicapés mentaux, ils se font remarquer à Aïn El Hammam par leurs cris et gesticulations. Sans être forcément agressifs, ils ne manquent pas de lancer des mots, parfois déplacés, à ceux qui les croisent. Ils sont là toute la journée, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige, à arpenter les rues sans que personne

ne pense à les abriter ou les réchauffer, a-t-on remarquer. «Ont-ils des parents ou proches pour s'occuper d'eux ?», se demandent certains passants. Au café du centre-ville, ils sont quatre à venir siroter un lait chaud que le cafetier consent à leur offrir quotidiennement, en contrepartie de quelques pièces. Si les associations ne peuvent subvenir aux besoins des handicapés, toutes catégories confondues, l'État ne devrait pas se décharger de cette tâche, ont fait remarquer des citoyens.

**A. O. T.**

**Ouadhias**

## Les deux jeunes filles disparues retrouvées

**L**es deux jeunes filles disparues depuis mardi et mercredi derniers ont été retrouvées saines et sauvées dans l'après-midi de samedi dernier. La première, en l'occurrence Yamina Bait, originaire d'Agoumi Gueghrane et âgée de 19 ans, avait disparu de son domicile familial depuis mercredi dernier. Son père, joint par téléphone,

avait dès lors déclaré : «Ma fille a disparu depuis mercredi dernier, sans donner signe de vie et sans motif. Nous avons signalé sa disparition, au niveau du commissariat des Ouadhias. Hier, la police nous a appelés pour nous demander de venir la récupérer de la ville de Tizi Ouzou. S'agissant des causes et des circonstances de cette dispa-

rition, je n'en sais encore rien. Je n'ai même pas posé cette question à ma fille, qui est toujours sous le choc. La police poursuit son enquête et on sera fixé, une fois les investigations terminées. Pour ma part, je suis surtout heureux de la retrouver saine et sauve. C'est le plus important», a-t-il conclu. S'agissant de la seconde

jeune fille disparue depuis mardi dernier, à savoir Tinhinane Kaci, originaire de la daïra des Ouacifs et résidant aux Ouadhias, «elle a été également retrouvée, hier, dans la ville d'Oran», selon une source au fait du cas.

**H. T.**

## Aïn El-Hadjar

## Une commune à la traîne

Située à une dizaine de kilomètres à l'ouest de la wilaya de Bouira, la commune d'Aïn El-Hadjar tarde toujours à sortir de son enclavement. Les citoyens habitant le chef-lieu communal au même titre que ceux résidant dans les nombreux villages, ne cessent de se plaindre de la dégradation de leur cadre de vie. Parmi les doléances soulevées par les citoyens figurent notamment le manque de raccordement à l'eau potable et au gaz naturel, la dégradation des réseaux routiers et le manque d'aménagement mais aussi l'absence totale des lieux de sport et de loisirs. Les citoyens habitant dans les villages et hameaux isolés de cette commune sont exposés au problème du manque des moyens de transport et de l'éloignement des établissements scolaires et des bureaux de l'administration. Ami Omar, un retraité de cette commune, dira que le chef-lieu d'Aïn El-Hadjar est dépourvu de toutes les commodités nécessaires et le manque d'aménagement urbain donne une image désolante aux visiteurs de cette municipalité traversée par la RN18 : «Notre commune manque presque de tout ! Le chef-lieu nécessite une grande opération d'aménagement, car pratiquement toutes ses routes sont dégradées et impraticables. L'éclairage public est aussi défectueux et la majorité des lampadaires ne fonctionnent plus depuis des années. Un problème de défaillance du réseau d'assainissement se pose aussi depuis une longue période, puisque les eaux usées se déversent à l'aire libre dans plusieurs quartiers (...) Malheureusement, nos responsables locaux sont au courant de tous ces problèmes mais ne réagissent pas pour améliorer notre quotidien. C'est ce mutisme qui pousse souvent la population locale à protester et à fermer la RN8 ou la mairie car aucun responsable ne veut entendre leurs cris de détresse», a-t-il expliqué. D'autres citoyens de cette commune citeront un autre problème auquel ils sont confrontés. Il s'agit notamment du problème du manque de logements sociaux et des aides à l'habitat rural. Selon eux, une véritable crise de logement s'est installée dans cette localité ces dernières années : «Les demandes de logements sociaux se comptent par centaines, alors que l'offre ne dépasse pas les 60 logements sociaux et 50 pour l'aide à l'habitat rural. Une vingtaine de familles occupent toujours des taudis et des baraques qui datent de l'ère coloniale au niveau de l'ancien camp de regroupement Ait Amar Ben Amar», ont-ils encore ajouté.

Oussama Khitouche

## Bilan mensuel de la police

## Le trafic de stupéfiants inquiète !

La police judiciaire (PJ) de Bouira a interpellé, au cours du mois de novembre dernier, 137 personnes dans le cadre de la lutte contre le crime, sous toutes ses formes.

C'est ce qu'a indiqué la PJ dans un communiqué résumant ses activités durant le même mois. Au cours de la même période, ajoute la même source, il a été enregistré 191 affaires pénales. Sept personnes impliquées dans ces affaires ont été placées en détention provisoire, note-t-on. Toujours dans le même bilan, il est fait état de 80 affaires liées à des atteintes aux personnes. Au total, 61 personnes ont été impliquées dans ces affaires. Deux d'entre elles ont été placées par la police en détention provisoire. Sur



la nature de ces affaires, la police a fait savoir que la plupart d'entre elles concernent les délits de coups, blessures et insultes. Les affaires liées aux atteintes aux biens relevées durant la même période s'élèvent à 70. Le traitement de ces affaires a permis à la police d'interpeller trente-deux individus, dont 3 ont été placés en détention provisoire. Les délits

constatés concernent la destruction de sabines d'autrui et de petits vols. Sur un autre registre et en ce qui concerne les affaires relatives au trafic de stupéfiants, la police judiciaire de Bouira fait état de 41 affaires au cours du mois dernier. Deux de ces affaires concernent des délits de commercialisation tandis que 34 autres sont relatives à la déten-

tion et consommation de stupéfiants. Selon la PJ de Bouira, 44 personnes ont été interpellées au cours de l'examen de ces affaires en novembre dernier. Deux des individus impliqués dans le trafic de stupéfiants ont été placés en détention provisoire.

D. M.

## Dechmia et El Hachimia

## 165 foyers raccordés au gaz naturel

À l'occasion de la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, la concession de distribution de Bouira, anciennement appelée SDC, a procédé lundi dernier à la mise en service du réseau de gaz naturel au profit de 165 foyers à Ouled Amar, Ouled Belkacem et à El-Hib dans la commune de Dechmia, ainsi qu'au niveau de la localité d'Ouled Ghomara dans la municipalité d'El Hachimia. Cette mise en service s'inscrit

dans le cadre du programme de l'État, mais également dans le cadre du programme complémentaire. Selon les services de la Concession de Distribution de Bouira, le linéaire réalisé est de 12,96 km pour une enveloppe financière de 20,77 millions de dinars. Ainsi, pas moins de 115 foyers des villages Ouled Amar, Ouled Belkacem et El-Hib dans la commune de Dechmia pourront passer un hiver à l'abri des casse-têtes de l'approvisionnement en

gaz butane, et cela grâce à la réalisation des 7,122 kilomètres intégrés dans ce programme supplémentaire. De même pour le village d'Ouled Ghomara avec 50 foyers raccordés à cette énergie. Pour cette localité, ce sont 5,838 kilomètres qui ont été réalisés toujours dans le cadre du programme complémentaire, indique le communiqué de la Concession de Distribution de Bouira.

Hafidh B.

## Le marché flambe

## Revoilà les spéculateurs

Alors que la grève entamée dimanche dernier continue, certains commerçants peu scrupuleux ont trouvé une occasion rêvée de se faire un maximum de gain pendant ces journées de grève générale. En effet, des spéculateurs n'ont pas trouvé mieux que de s'installer sur la RN5 à proximité de l'échangeur de l'autoroute Est-Ouest en direction de Constantine pour vendre des produits maraichers hors de prix. C'est le cas pour les carottes affichant 200 dinars le kg, de même pour la courgette, les oignons verts à 100 DA la botte d'allure plutôt chétive,

des poivrons et piments à 150 dinars le kilo, des tomates à 100 DA, des pommes locales à 300 dinars alors qu'elles sont abimées ou encore des bananes à 300 dinars le kilo. Pourtant, malgré les prix pratiqués et non affichés, les véhicules se bousculent pour stationner à proximité des étals. D'ailleurs, lorsqu'aucune place n'est disponible, c'est tout simplement sur la chaussée que le véhicule est garé le temps de faire ses emplettes, sans se soucier de la circulation qui bouchonne à proximité du rond-point de l'échangeur. Fruits, légumes mais également des articles de

ménages avec des balais, des frottoirs, de l'eau de Javel, du Sanibon ou encore des poulets vivants sont autant de marchandises exposés qui ne cessent d'attirer les foules. Il faut dire que la paralysie qui frappe les villes a créé une frénésie des achats sans précédant et même l'hypermarché de Bouira qui demeure fermé fait que les citoyens de retour chez eux s'arrêtent devant ces étalages sauvages. «Je n'ai pas trouvé où acheter des pommes de terre et avec une famille et des enfants, je ne peux pas les priver de patates, ici on en trouve un peu plus cher, mais

elle est disponible», révèle un automobiliste faisant ses achats. Des patates qui plafonnent, il faut le souligner, à 60 dinars le kilo alors qu'à quelques kilomètres, dans les plateaux fertiles d'El-Esnam, elle est cédée dans les champs aux grossistes à 18 DA ! Un comble d'autant plus que la pomme de terre proposée à la vente sur cette aire de négoce improvisée provient d'Ain Defla, selon les revendeurs. Cette grève pénalise à plus d'un titre les citoyens et encourage, hélas, les spéculateurs qui ne ratent aucune occasion pour s'enrichir.

H. B.

**CINÉMA** 4e édition du Festival international d'Al Qods

# Trois films algériens primés

Les films algériens *Irfane* de Salim Hamdi, *Les sept remparts de la citadelle* de Ahmed Rachedi et *Curse within shadows* de Imad Ghedjati ont été primés au 4e Festival international du cinéma d'Al Qods (Palestine), organisé du 28 novembre au 5 décembre, rapporte la presse palestinienne.



Le film "Irfane" de Salim Hamdi et "Les sept remparts de la citadelle" de Ahmed Rachedi ont remporté respectivement le prix de jury de la section long métrage de fiction et le

prix de meilleur production. "Curse within shadows" de Imad Ghedjati a reçu pour sa part le prix du meilleur film dans la catégorie des films amateurs. Premier long métrage de Salim Hamdi, "Irfane" (reconnaissance), 110mn, se présente sur deux niveaux de narration: le récit d'une moujahida, Yamina, campée par Chafia Boudraâ et celui de son petit-fils, de sa fiancée et leurs amis, des

jeunes pétris de talent et vivant sans grandes perspectives d'avenir. D'une durée de 180 mn, le long métrage "Les sept remparts de la citadelle" est une adaptation du roman éponyme écrit par Mohamed Maarfia. Ce films confronte deux perceptions de l'attachement à la terre celui de Thebti, campé par Hassan Kachach, fils d'un paysan algérien exproprié de ses terres, et de Lucien, incarné

par l'acteur français Jean Christophe Rauzy, lui aussi attaché à ces terres enlevées au propriétaire originel. Créé par le ministère palestinien de la Culture en partenariat avec des associations culturelles palestiniennes et de pays arabes, le Festival international du cinéma d'Al Qods a été lancé simultanément à partir de douze villes arabes dont Alger.

Le film gravit les sommets du box-office nord-américain

## La reine des neiges 2 débarque dans les salles algériennes



Le film d'animation «La reine des neiges 2», réalisé par Jennifer Lee et Chris Buck, débarque dans les salles algériennes. Dans la suite tant attendue du film, les deux sœurs Elsa et Anna se lancent dans une nouvelle aventure, mais cette fois-ci loin de leur royaume natal d'Arendelle. Cette fois encore, les deux princesses seront rejointes par leurs amis, Kristoff, Olaf et Sven.

Après la salle Ibn Khaldoun et la salle Afrique (Alger), qui ont projeté le film respectivement jeudi et samedi derniers, «La reine des neiges 2» sera projeté le aujourd'hui et demain, respectivement à 14h et 17h à la salle Essada d'Oran. Le film sera également prejeté aujourd'hui, demain, vendredi et samedi à la salle Ibn Zaydoun d'Al Madania à Alger. Le box-office nord-

américain s'est figé devant «La Reine des Neiges 2» qui a récolté 85,2 millions de dollars ce week-end, selon des chiffres provisoires publiés dimanche par la société spécialisée Exhibitor Relations. La reine Elsa, sa soeur Anna et le bonhomme de neige Olaf ont même raflé 124,7 millions de dollars sur cinq jours, le jeudi de Thanksgiving étant férié aux États-Unis. Il s'agit d'un record pour ce long week-end, selon le magazine Variety. Le deuxième volet de cet immense succès des studios Disney s'attache à l'histoire de la famille royale d'Arendelle et promet de répondre aux interrogations des fans, notamment sur l'origine des étonnants pouvoirs d'Elsa. Pour sa sortie dans les salles nord-américaines, le week-end dernier, il avait déjà empoché 130 millions de dollars, le troisième meilleur départ pour un film d'animation derrière les «Indestructibles 2» (2018) et «Le Monde de Dory» (2016), selon Variety. Au total, ces nouvelles aventures glacées en sont déjà à plus de 287 millions de recettes, rien que dans les salles des Etats-Unis et du Canada. Dans un tout autre registre, la comédie

policier «A couteaux tirés» a créé la surprise, en récoltant 27 millions de dollars pour son premier week-end en salles. Le film, avec Daniel Craig Jamie Lee Curtis et Chris Evans, met en scène une enquête rocambolesque après la mort d'un octogénaire auteur de polars. «Le Mans 66», film américain sur la légendaire course d'endurance automobile française des 24 Heures du Mans, rétrograde en troisième position avec 13,2 millions de dollars de recettes depuis vendredi et 81 millions en trois semaines. «Un ami extraordinaire» descend à la quatrième place avec 11,8 millions de dollars pour son deuxième week-end d'exploitation et 34,3 millions depuis sa sortie. Le film raconte la relation entre le présentateur américain d'émissions pour enfants Fred Rogers, incarné par Tom Hanks, et un journaliste chargé d'écrire un article sur lui. A la cinquième place, le drame romantique «Queen and Slim» avec Daniel Kaluuya et Jodie Turner-Smith a lui aussi réalisé une sortie remarquée sur les écrans, en encaissant 11,7 millions de dollars sur trois jours.

3e Concours national Plumes de Milev

### La nouvelle Hafif Ayloul distinguée

La nouvelle «Hafif Ayloul» de l'écrivaine Zoubida Kabouri de la wilaya d'El Oued a remporté, dimanche, la troisième édition du concours national «Plumes de Milev» qui avait pour thème cette année «La nouvelle». La deuxième et troisième place ont été décrochées par Amani Sellami de la wilaya de Biskra pour sa nouvelle «Adjel» (urgent) et Raihana Chougrani de la wilaya de Tiaret pour son ouvrage intitulé «Houlm fi mountassef Elleil» (rêve à minuit). Selon des membres du club «Mila Taqra» de la maison de jeunes chahid Mohamed Ladrâa de Mila, organisatrice du concours, «l'écrivaine qui a été distinguée pour son travail sur plus de 450 participants à cette édition, lancée il y a deux mois, vise à inciter les personnes intéressées à l'écriture de se faire connaître au travers ce genre de concours, en plus de découvrir de nouveaux talents dans le domaine littéraire». Les travaux des participants ont été évalués par un jury spécialisé qui avait sélectionné 30 nouvelles devant obéir à un certain nombre de critères, dont notamment être rédigées en arabe, ne pas dépasser les 500 mots, ne pas avoir été publiées auparavant et ne pas avoir fait l'objet d'une participation à un concours.

**FC BARCELONE** Neymar, Lionel Messi, mercato d'hiver...

# Les vérités de Bartomeu

Longuement interrogé en Italie, le président du FC Barcelone Josep Maria Bartomeu est revenu sur les différents feuillets Neymar, l'avenir de Lionel Messi et ses plans pour le mercato d'hiver à venir.



Lionel Messi est un multirécidiviste. Face à Majorque samedi (5 - 2), La Pulga a inscrit son 35e triplé en Liga, l'occasion de célébrer dignement son 6e Ballon d'Or France Football, reçu quelques jours plus tôt à Paris. Josep Maria Bartomeu, président du FC Barcelone, ne peut que s'incliner devant le génie de l'Argentin. « Nous, les supporters du Barça, avons la chance de pouvoir profiter du talent de Messi tous les trois jours. Les adjectifs pour le qualifier sont épuisés depuis bien des années », a confié l'homme fort de l'écurie blaugrana à La Repubblica. Dans les colonnes

du quotidien transalpin, le patron catalan a d'ailleurs avoué qu'il aimerait bien réussir un joli coup avec l'international albicelleste d'ici 2021. « Avant de terminer mon mandat, j'aimerais lui faire signer un contrat à vie comme je l'ai fait avec Andrés Iniesta. Il a gagné le droit de décider quand s'arrêter », a-t-il lancé. La balle est donc dans le camp du n° 10 du Barça. En attendant d'en savoir plus sur ce dossier, Bartomeu a levé le voile sur les intentions barcelonaises pour le mercato d'hiver à venir. « Non, aucun mouvement n'est prévu

en janvier. Nous avons un effectif équilibré, il ne nous manque rien, mais on ne peut pas non plus se permettre de perdre quelqu'un », a-t-il répondu aux questions évoquant notamment un possible transfert du milieu chilien Arturo Vidal en Serie A, où l'Inter Milan d'Antonio Conte lui ferait la cour. Il a également botté en touche au sujet d'un possible intérêt pour Lautaro Martinez. « C'est une question piège. Tout ce que je peux dire, c'est qu'il joue très bien en ce moment comme d'autres à l'Inter », a-t-il balayé. Il est enfin revenu sur

les feuillets Neymar. En 2017 d'abord, lors de son départ au Paris SG. « Le PSG est arrivé avec un gros chèque et il n'y avait pas grand-chose à faire. Quand on parlait avec lui, on comprenait qu'il avait beaucoup de doutes », a-t-il glissé avant d'évoquer le mercato d'été 2019 et le retour manqué du Brésilien au Camp Nou. « L'été dernier, c'est Leonardo qui a dit que Neymar était sur le marché et nous avons tenté notre chance, mais dans ces conditions, c'était impossible », a-t-il conclu.

Naples

## Ancelotti sur un siège éjectable

La contre-performance de trop pour Carlo Ancelotti ? Samedi, Naples a payé son manque de tranchant et d'efficacité en concédant le nul sur le terrain de l'Udinese (1-1) dans le cadre de la 15e journée de Serie A, stagnant à la 7e place au classement. Or, d'après les informations publiées avant le match par La Gazzetta dello Sport, la donne était claire et le technicien allait être limogé en l'absence de victoire. Pour l'heure, aucune décision n'a été notifiée par le tempétueux président napolitain Aurelio De Laurentiis, mais la situation commence à devenir très tendue pour Ancelotti, sous pression depuis plusieurs semaines déjà. Pourtant, malgré son passage jusqu'à présent décevant dans le Sud de l'Italie, le Transalpin peut se rassurer, sa cote de popularité demeure intacte. Depuis plusieurs jours, le nom du « Mister » circule par exemple du côté d'Arsenal, où l'intérim de Freddie Ljungberg ne devrait pas s'éterniser. Dans la semaine, il a même été question d'une prise de contact avec le Paris Saint-Germain, qui songerait à le rapatrier en cas de départ de Thomas Tuchel en fin de saison. Ces dernières heures, une autre possible destination a fait son apparition : Everton, où Marco Silva a été limogé jeudi. Ambitieux malgré un début de saison raté et une 14e place au classement, les Toffees envisagent sérieusement l'option Ancelotti, nous explique The Times ce dimanche, même si d'autres noms circulent également, dont celui de Mauricio Pochettino, libre depuis son éviction de Tottenham. Déjà passé par Chelsea (2009-2011), le technicien de 60 ans n'a jamais caché son envie de retrouver la Premier League. Mais pour l'heure, le principal intéressé l'assure, il ne pense qu'à Naples. « Les rumeurs concernant l'arrivée de Gennaro Gattuso ? Ça fait partie du jeu. Je ne lui ai pas demandé si c'était vrai, mais je crois le président lorsqu'il dit qu'il me fait confiance. Si j'ai pensé à partir ? Non. Parce que si les choses tournent mal, il vaut mieux s'en sortir », a expliqué l'Italien pour TMW.

PSV Eindhoven

## La renaissance d'Ibrahim Afellay

Entré en jeu samedi à dix minutes de la fin de la rencontre face au Fortuna Sittard (5-0, 16e journée d'Eredivisie), Ibrahim Afellay n'avait plus joué de match officiel depuis près de deux ans. Le 30 décembre 2017, jour de Chelsea-Stoke City (5-0, 21e journée de Premier League). Il fallait remonter à cette date-là pour retrouver trace du dernier match officiel d'Ibrahim Afellay (33 ans), sous le maillot des Potters. Depuis, le milieu offensif était tombé dans l'oubli. Il caressait toujours malgré tout l'espoir de retrouver les pelouses. Pour ce faire, il a choisi de revenir au pays à l'été. Libre de tout contrat, l'international orange (53 sélections, 7 buts) signait un contrat d'un an avec le PSV Eindhoven, son club formateur. Les pensionnaires du Philips-Stadion prenaient leur temps pour remettre sur pied leur idole, également passé par le FC Barcelone, Schalke 04 ou encore l'Olympiacos. « Ibi a connu une période très difficile, mais il est à nouveau physiquement en ordre. Il a travaillé dur pendant des mois sous la supervision d'un de nos physios pour se remettre en forme. (...) Il est maintenant prêt pour la prochaine étape : s'entraîner et jouer avec une équipe A. Ibi est l'un des nôtres et reste un footballeur doté de nombreuses qualités. Il est donc logique que nous lui offrions cette opportunité », expliquait le coach Mark van Bommel, son ancien partenaire, à sa signature. Et ce samedi, à la 82e minute de

la rencontre à domicile face au Fortuna Sittard (5-0, 16e journée d'Eredivisie), le coach batave décidait d'offrir ses premières minutes de jeu de la saison au natif d'Utrecht. Une entrée réclamée par tout le public pendant de longues minutes auparavant. Un souvenir inoubliable pour l'intéressé, presque deux ans après. « Enfin... C'est ... je n'ai pas de mots pour ça, j'ai eu la chair de poule. Ce fut un moment très émouvant pour moi », a-t-il lâché, relayé par Voetbal International, des trémolos dans la voix. Une émotion à la hauteur de son soulagement, lui qui a longtemps été donné perdu pour le football de haut niveau suite à ses pépins physiques à répétition. « Bien sûr, j'ai joué des matches amicaux, mais mon dernier match officiel remonte à près de deux ans. Je viens de renaître. En fait, je suis ressuscité des

morts, pour le dire de manière juste. Je suis tellement reconnaissant de cette opportunité », a-t-il lancé avant de remercier son public. « La façon dont j'ai été reçu par le public, ce qu'ils m'ont donné aujourd'hui, vraiment, je n'ai vraiment pas de mots pour cela », a-t-il conclu. Sans se projeter, Ibrahim Afellay, qui a en outre hérité du brassard de capitaine en faisant son entrée en jeu, espère évidemment pouvoir retrouver ses sensations. Le PSV n'en demande pas moins. Van Bommel l'affirmait à l'été. « Nous sommes convaincus que nous réussirons et c'est pourquoi nous avons inclus une option dans son contrat pour le prolonger », assurait-il. Une belle éclaircie alors que l'Ajax Amsterdam, leader d'Eredivisie, compte 10 points d'avance au classement.

Bayern Munich

## Nouveau contrat pour Manuel Neuer

Certainement l'un des gardiens voir celui le plus marquant de la dernière décennie, Manuel Neuer (33 ans) reste toujours aussi déterminant pour le Bayern Munich et réalise notamment un très bon début de saison. Le gardien allemand actuellement sous contrat jusqu'en 2021 pourrait d'ailleurs prolonger le plaisir avec le Rekordmeister. D'après les informations de Sport 1, l'ancien portier de Schalke 04 serait sur le point d'étendre son bail de deux années supplémentaires. Il ne manque plus qu'à clarifier quelques détails. Dans le même temps, le Bayern Munich s'est penché sur celui qui pourrait prendre à terme sa succession. Déjà approché l'été dernier, le gardien de Schalke 04 Alexander Nübel (23 ans) continue de plaire. S'il ne prolonge pas malgré les propositions des Knappen, le jeune portier pourra partir libre à l'issue de la saison.

**ELIAS MAHMOUDI, champion du monde de Muay Thai**

À 18 ans, le kickboxer algérien Elias Mahmoudi comptait déjà 13 victoires en autant de combats, dont 9 par KO.

# «J'ai réalisé un rêve d'enfant»

Le Kickboxer algérien Elias Mahmoudi a battu la légende thaïlandaise de Muay Thai, le triple champion du monde Lerdsila Phuket, en combat disputé vendredi soir à la Salle Axia Arena de Kuala Lumpur (Malaisie), dans le cadre du tournoi One Championship. Une victoire aux points, par décision unanime des trois juges, déclarée à l'issue du troisième et dernier round. Nettement plus grand que le Thaïlandais, Mahmoudi a essentiellement utilisé ses longues jambes au cours de ce combat. D'une part pour maintenir son adversaire à distance, mais aussi pour faire mal et marquer de précieux points au passage. L'Algérien de 21 ans, qui a combattu avec un short aux couleurs du drapeau national, a d'ailleurs terminé le match sans la moindre blessure apparente au visage, alors que Lerdsila (38 ans) a eu



la pommette gauche profondément ouverte. Quoique, malgré son intensité, le combat s'est déroulé dans un fair-play exemplaire, et à la fin, les deux hommes se sont mutuel-

lement serrés dans leurs bras. Elias Mahmoudi a espéré dans sa déclaration d'après match que cette belle victoire en appelle d'autres. "C'est un rêve d'enfant que je viens de

réaliser et j'ai du mal à trouver les mots pour exprimer la joie que je ressens en ce moment. Lorsque j'étais un gamin de 10 ans, Lerdsila était déjà un grand champion, mondialement connu et j'étais impressionné de le voir combattre. Cela a donc été un immense honneur pour moi de croiser les gants avec lui et de remporter cette belle victoire, qui je l'espère en appellera d'autres" a-t-il souhaité. En effet, l'Algérien de 21 ans est en train de faire ses débuts dans le monde professionnel de la discipline, alors que le Lerdsila (38 ans) tire plutôt vers la fin. Néanmoins, malgré cette importante différence d'âge, Mahmoudi (1,78m / 61 kg) a affirmé que la légende thaïlandaise Lerdsila restait un "un grand champion", ajoutant s'être "préparé comme un forcené" pour pouvoir le dominer. "J'ai préparé ce combat du mieux que j'ai pu, à la fois avec mon père, mon oncle et mes frères" a détaillé

Mahmoudi, issu d'une famille presque entièrement dévouée aux arts martiaux. Le paternel d'Elias dirige d'ailleurs une salle de sport, Le Mahmoudi Gym, situé dans la ville française de Bonneuil Sur Marne, où est installée la famille. Elias a pratiquement grandi dans cette salle, où il a commencé à pratiquer très jeune aux côtés de son père. A 18 ans, il comptait déjà 13 victoires en autant de combats, dont 9 par KO. Ayant remarqué que son fils était doué pour ce sport, le papa Mahmoudi l'a dès lors conduit aux quatre coins du globe, pour le forger, notamment, en lui faisant disputer un Best Of Siam où il avait remporté son combat par KO, à seulement 17 ans. Aujourd'hui qu'il a réalisé son rêve d'enfant en dominant Lerdsila, celui qu'on surnomme "Le Sniper" pour l'incroyable précision de ses coups, espère franchir un nouveau cap dans le monde professionnel de la discipline.

**LFP Crise de gestion des clubs****Les premières propositions de solutions «dans un mois»**

Les premières propositions de règlement de la crise administrative et financière que connaissent les clubs professionnels de football, seront connues "dans un mois", a indiqué samedi la Ligue de football professionnel (LFP) citant le président de la Direction de contrôle de gestion et finances (DCGF) lors d'une réunion entre les responsables des deux parties. Le président de la DCGF, Reda Abdouche, "a assuré qu'il y a des solutions qui se profilent" ajoutant que "dans un mois, la DCGF ficellera son premier dossier dans lequel on propose les premières solutions", a fait savoir la LFP dans un communiqué publié samedi. Lors d'une réunion de plus de deux heures, les deux parties ont

échangé leur point de vue sur la situation des clubs professionnels et les projets de solutions. M. Abdouche a qualifié l'état des clubs professionnels d'"alarmant au double plan administratif et financier qui se répercute indéniablement sur l'aspect technique". "Tout le monde connaît la gravité de cette situation marquée par un déficit financier chronique de tous les clubs. Mais que faut-il faire pour sauver ce qu'il y a à sauver ? C'est l'action que doit entreprendre la DCGF". Pour Reda Abdouche, la feuille de route des premières opérations a été élaborée. "C'est dans ce cadre que nous avons tenu récemment une réunion avec les clubs de Ligue 1. Nous comptons prochainement rendre visite aux clubs

pour évaluer sur place leur système organisationnel car nous estimons que chaque club nécessite un traitement particulier. Je répète, notre mission est de mettre en place les mécanismes qui tendent à une amélioration de la situation." Le président de la DCGF s'est dit convaincu que "la meilleure solution passe par la dotation des clubs d'un statut particulier (...) mais en attendant il est indispensable de faire l'effort pour engager une réflexion sur des idées palliatives". De son côté, le président de la LFP, Abdelkrim Medaouar, a notamment apporté son soutien à l'idée de transformer les clubs en sociétés sportives à la place de sociétés commerciales, appelant dans ce contexte, à une mobilisation pour

"faire aboutir cette idée" à travers la saisine des autorités compétentes "pour préparer une loi qui va dans ce sens". La réunion entre le bureau exécutif de la LFP et les responsables de la DCGF, est intervenue dans le sillage du rapport accablant publié par l'instance fédérale sur la situation financière et administrative des pensionnaires de la Ligue 1. La DCGF, présidée par Réda Abdouche, avait avancé, dans des déclarations précédentes à la presse, le chiffre de 740 milliards de centimes représentant le déficit de 10 clubs sur les 16 de la Ligue 1, tirant la sonnette d'alarme sur la situation du ballon rond en Algérie qui constitue un "gouffre financier".

**CYCLISME Championnats arabes****Deux autres médailles pour l'Algérie**

La sélection algérienne (seniors/messieurs) de cyclisme a remporté une médaille de bronze en individuel, et une médaille d'argent "par équipes", lors de la course en ligne des Championnats arabes sur route, disputée vendredi à Alexandrie, en clôture de cette compétition, abritée du 30 novembre au 6 décembre par l'Égypte. En individuel,

c'est Hamza Yacine qui a pris le bronze, après avoir franchi la ligne d'arrivée en troisième position, contribuant par la même occasion à offrir une médaille d'argent à l'Algérie dans le "par équipes". Au total, 34 coureurs ont pris part à cette course, disputée sur une distance de 156 kilomètres. Soit un circuit de 26 kilomètres, parcouru six fois par les athlètes. L'Algérie

termine ainsi la compétition avec un total de 18 médailles: 7 or, 7 argent et 4 bronze, ce qui la place en tête du classement final, devant l'Égypte et les Emirats arabes unis. Objectif atteint donc pour les Algériens, tenants du titre, qui s'étaient rendus en Égypte avec la ferme intention de défendre leur acquis. En effet, lors de la précédente édition, disputée

également en Égypte, à Sharm El-Sheikh, l'Algérie avait décroché la première place au classement général, avec un total de 17 médailles: 10 or, 4 argent et 3 bronze. Les sélections algériennes cadets, juniors et seniors (dames), dont les épreuves s'étaient achevées la veille, ont quitté Alexandrie assez tôt dans la matinée de vendredi, pour se rendre au

Caire, où elles devaient embarquer l'après-midi même pour Alger. Les seniors (messieurs), quant à eux, qui étaient les derniers représentants algériens à entrer en lice dans ces Championnats arabes de cyclisme seront également les derniers à rentrer au bercail.

**MC ALGER** Tout en laissant le doute planer sur l'avenir de Casoni

# Betrouni tire sur les joueurs

Lors des trois dernières rencontres de championnat, le MC Alger n'a récolté qu'un seul point sur les neuf possibles.



Le président du Conseil d'administration du MC Alger, Achour Betrouni, a blâmé les joueurs, accusant certains d'entre eux de ne pas s'être donnés à fond lors de la défaite concédée samedi en déplacement face à l'USM Bel-Abbès (3-1), dans le cadre de la 13e journée du championnat de Ligue 1 de football. "C'est une défaite amère, mais ce qui m'a fait mal c'est que des joueurs marchaient sur le terrain et ne se donnaient pas à fond en dépit de leurs salaires élevés oscillant pour certains entre 250 et 300 millions (de centimes). C'est inadmissible. J'ai décidé de convoquer une réunion du Conseil d'administration pour ce dimanche afin de prendre les décisions qui s'imposent", a affirmé, dimanche

à l'APS, le premier responsable du "Doyen". Cette troisième défaite de la saison pour le MCA s'est avérée lourde de conséquences, puisqu'elle a permis au leader, le CR Belouizdad, vainqueur à domicile de la JS Saoura (1-0), de creuser l'écart en tête du classement, comptant désormais quatre longueurs d'avance sur les "Vert et Rouge", à deux journées de la fin de la phase aller de la

compétition. Lors des trois dernières rencontres de championnat, le Mouloudia, en baisse de régime, n'a récolté qu'un seul point sur 9 possibles. "Je comprends parfaitement la colère des supporters, mais c'est facile de voir les choses de l'extérieur. En tant que premier responsable du club, nous devons prendre une décision sage qui va dans l'intérêt du MCA. Concernant l'entraîneur

Bernard Casoni, rien n'a encore été décidé, ce sera une décision collégiale. Sur le plan contractuel, une clause nous oblige à lui verser trois mois de salaires en cas de limogeage, ce sera difficile à supporter pour le club au vu de la situation financière actuelle, donc il faut bien réfléchir", a-t-il ajouté, écartant par l'occasion l'idée de voir Casoni partir de son plein gré. Avant d'enchaîner : "Le départ de Casoni n'est pas encore acté, mais nous avons pris nos dispositions pour parer à toute éventualité". Achour Betrouni a critiqué l'ancienne direction, dont "l'élaboration des contrats des joueurs et du staff technique a été défavorable au club sur le plan financier". Enfin, le patron du MCA a relevé la nécessité de redresser la barre, d'autant que l'équipe est toujours engagée en Coupe arabe qui reste l'un des objectifs du club algérois, avant d'affronter les Irakiens d'Al-Quwa Al-Jawiya le 16 décembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida, en 1/8 de finale retour. Lors de la première manche disputée à Erbil, les deux équipes s'étaient neutralisées (0-0).

**LIGUE 1 Classement des buteurs**

**Belhocini (USMBA) en tête avec 7 buts**

L'attaquant de l'USM Bel-Abbès, Abdennour Belhocini, auteur d'un doublé samedi lors de la réception du MC Alger (3-1), s'est hissé en tête du classement des buteurs du championnat de Ligue 1 de football avec 7 buts, à l'occasion de la 13e journée. Belhocini (23 ans), qui occupait la 4e place en compagnie de Redouane Zerdoum (NA Hussein-Dey) avec 5 buts chacun, a délogé l'attaquant du CS Constantine Mohamed Amine Abid (6 réalisations) de la première place. Toutefois, Abid n'a pas joué durant le week-end suite au report du match de son équipe en déplacement face au Paradou AC à une date ultérieure. Le buteur de l'AS Ain M'ila, Mohamed Tiaïba, muet lors de la lourde défaite concédée sur la pelouse de l'ES Sétif (4-0), reste scotché à la 2e place en compagnie d'Abid avec 6 réalisations chacun. Le premier défenseur à l'honneur dans ce classement est le latéral droit de l'USM Alger Mohamed Rabie Meftah, auteur de 4 buts, soit le meilleur buteur de son équipe. Le meilleur goleador du leader du championnat, le CR Belouizdad, Amir Sayoud (3 buts) occupe la 6e place en compagnie de plusieurs joueurs.

**LFW BÉJAÏA Championnat Honneur et Pré-honneur**

**La reprise fixée pour les 19 et 20 décembre**

Le Championnat de wilaya toutes divisions confondues observera une trêve de 15 jours. Quant à la reprise de la compétition, elle est prévue pour le vendredi 19 et samedi 20 décembre 2019, a annoncé, hier, la Ligue de football de la wilaya de Béjaïa (LFWB) sur son site officiel. Pour certains dirigeants de clubs, l'occasion sera propice pour recharger les accus et préparer ce qui reste des matchs à jouer sous de bons auspices. Un point de vue qui n'est pas partagé par d'autres, notamment ceux dont l'objectif est de réaliser l'accession. En effet, certains dirigeants estiment que cet arrêt va casser le rythme imprégné, ce qui donnera l'occasion à d'autres formations de se remettre en selle. Tahar H.

**COUPE DE LA CAF 2ème journée de la phase des poules**

**Le PAC piégé à domicile par le Hassania Agadir**

La deuxième journée de la phase de groupe de la Coupe de la Confédération, dimanche 8 décembre, a vu les Égyptiens du Pyramids FC écraser les Mauritaniens de Nouadhibou (6-0). Excellente performance aussi de la part de l'autre représentant égyptien, El Masry, vainqueur d'Enugu (4-2), et des Marocains d'Agadir, qui l'ont emporté à Paradou (2-0). La première journée de la Coupe de la Confédération 2019-2020, disputée le 1er décembre, avait donné une première indication : le Pyramids FC n'entraîne pas dans la compétition avec l'intention de n'y faire que de la figuration. La deuxième, jouée dimanche 8 décembre, sonne comme une confirmation sans appel : le club coaché par Sébastien Desabre a de sérieux arguments à faire valoir. C'est un 2/2 pour Agadir. Après sa victoire au premier match contre Enyimba (2-0), le club

marocain a remis ça, à l'extérieur, face à Paradou (2-0). Le Hassania Agadir a marqué une première fois grâce à un coup franc bien placé par Mehdi Oubila dans le soupirail (26e). Yassine Rami, servi par Oubila sur coup franc encore une fois, a ensuite breaké (48e). Entretemps, le Paradou AC avait obtenu un penalty, mais Abderrahman El Hoasli a bloqué le tir de Yousri Bouzok. Agadir prend trois points d'avance en tête du classement du groupe D car dans l'autre match, ce sont les Nigériens d'Enyimba qui l'ont emporté face aux Ivoiriens de San Pedro (1-0) avec un but de Martins Usule (64e). Dans le groupe A, il se peut même que l'enjeu principal ne réside qu'à un duel entre Égyptiens. Les deux clubs égyptiens engagés dans cette Coupe de la Confédération s'y trouvent et occupent les deux premières places après deux journées. Honneur à

Pyramids, qui a réalisé le plus gros carton de ce dimanche en écrasant les Mauritaniens de Nouadhibou (6-0). L'Égyptien Mohamed Farouk et l'Ivoirien Wilfried Kanon ont chacun inscrit un doublé (dont un très beau coup franc direct pour le premier), tandis que le Ghanéen John Antwi et le Burkinabè Eric Traoré ont scoré à une reprise chacun. El Masry aurait pu signer la deuxième plus grosse victoire du jour face à Enugu. Le club basé à Port-Saïd menait 4-0 avant de se relâcher en toute fin de match et de concéder deux buts, contre un contre son camp, et de ne l'emporter finalement que plus modestement (4-2). Il n'empêche qu'après deux journées, Pyramids et El Masry comptent chacun 6 points, contre 0 pour Enugu et Nouadhibou, qui ont en plus des différences de buts négatives assez importantes (-4 et -7).

<p>QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION édité par SARL La Dépêche de Kabylie au capital de 300.000 DA</p> <p>DIRECTEUR DE LA PUBLICATION <b>IDIR BENYOUNES</b></p>	<p>Siège social : Rue Abane Ramdane cité 60 Lgts Bt A. TIZI-OUZOU CB BNA ROUIBA N° 641-0300-300-149-11</p>	<p>RÉDACTION-ADMINISTRATION MAISON DE LA PRESSE TAHAR-DJAOUT 01, RUE BACHIR ATTAR - ALGER E-MAIL : depeche.tizi@gmail.com Tél. : 021 66.38.05 Fax : 021 66.37.88 PUBLICITÉ Tél. : 021 66.38.02</p>	<p>BUREAU DE TIZI OUZOU Rue Abane Ramdane cité 60 Lgts Bt A Rédaction : Tél. : (026). 12. 26. 77 Fax : (026). 12. 26. 48 PUBLICITÉ : Tél- Fax- (026). 12. 26. 70</p>	<p>BUREAU DE BGAYET Route des Aurès, bt A Tél. : 034 16.10.45 Fax : 034 16.10. 46</p>	<p>BUREAU DE BOUIRA Gare routière de Bouira Lot n°1 - 2° étage Tél. : 026 73. 02. 86 Fax : 026 73. 02. 85</p>	<p>IMPRESSIION SIMPRAL DISTRIBUTION D.D.K. PUBLICITÉ ANEP LA DÉPÊCHE DE KABYLIE</p> <p>LES DOCUMENTS, MANUSCRITS OU AUTRES ET LES LETTRES QUI PARVIENNENT AU JOURNAL NE PEUVENT FAIRE L'OBJET D'UNE QUELCONQUE RÉCLAMATION</p>
--	--	--	--	---	---	--